

AVIS DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DES TECHNICIENS DE 3^{ème} GRADE (ECHELLE 09)

Le Ministère de l'Economie et des Finances (**Administration des Douanes et Impôts Indirects**), organise le **27 mars 2016**, dans les villes d'**Oujda, Tanger, Fès, Rabat, Casablanca, Marrakech** et **Agadir**, un concours pour le recrutement de **120 Techniciens de 3^{ème} grade (échelle 09)**.

Les candidats admis seront chargés d'accomplir les missions confiées à l'Administration des Douanes et Impôts Indirects.

25% des postes mis en compétition seront réservés aux personnes ayant la qualité de résident, de pupille de la nation, et d'ancien militaire ou combattant, et 7% aux personnes handicapées.

Conditions de participation :

Le concours est ouvert aux candidats :

- **de nationalité marocaine ;**
- **âgés de 18 ans au moins et de 40 ans au plus tard au 1^{er} janvier de l'année du concours**, cette dernière limite d'âge pourra être prorogée d'une durée égale à celle des services antérieurs valables ou validables pour la retraite sans toutefois qu'elle puisse être reportée au-delà de 45 ans ;
- titulaires d'un diplôme de technicien spécialisé délivré par les établissements de la formation professionnelle , créés conformément au décret n°2.86.325, du 8 jourmada I 1407 (9 janvier 1987) portant statut général des établissements de la formation professionnelle , tel qu'il a été modifié et complété , ou d'un diplôme reconnu équivalent conformément aux dispositions réglementaires en vigueur , dans les spécialités suivantes : **Gestion des entreprises, Finances-Comptabilité-Fiscalité, Comptabilité des Entreprises, Comptabilité et Gestion, Finances-Comptabilité, Commerce, Techniques Comptables et Logistique.**

Dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une demande manuscrite, portant le nom et prénom du candidat, son adresse, son e-mail et son numéro de téléphone ;
- un curriculum vitae détaillé.
- une copie certifiée conforme à l'originale du Baccalauréat ;
- une copie certifiée conforme à l'originale du diplôme de technicien spécialisé ou d'un diplôme reconnue équivalent, dans les spécialités sus mentionnées ;
- une copie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité nationale ;
- 02 photos récentes portant au verso le nom, prénom et le n° de la CIN du candidat ;
- trois (3) enveloppes (auto collantes) timbrées, portant le **nom et l'adresse exacte du candidat** ;
- une copie certifiée conforme à l'original de « **la carte d'handicapé** » pour les personnes handicapées ;

Envoi des dossiers :

Les dossiers doivent être adressés **obligatoirement par voie postale**, selon la résidence du candidat, à l'une des Directions Régionales relevant de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects, dont les adresses sont indiquées ci-dessous, et ce, au plus tard le **02 mars 2016** la date figurant sur le cachet de la poste faisant foi. **Avec obligation d'indiquer « concours des techniciens » sur l'enveloppe contenant le dossier de candidature.**

Les candidats ayant la qualité de pupille de la nation ou d'ancien militaire ou combattant doivent transmettre leurs dossiers de candidature par le biais de la Fondation Hassan II pour les Oeuvres

Sociales des Anciens Militaires et Anciens Combattants, accompagnés d'une attestation justifiant cette qualité.

Les fonctionnaires doivent transmettre leurs dossiers de candidature appuyés de l'avis favorable de leur administration (services centraux chargés de la gestion des ressources humaines).

Centres du concours

Centre de concours	Préfectures et provinces	Adresses
Oujda	Oujda, Berkane, Taourirt, Jerada, Figuig, Nador, Driouch, Guercif et Al Hoceima.	Direction Régionale des Douanes et Impôts Indirects du Nord Est, Beni Ensar <u>Nador</u>
Tanger	Tanger, Asila, Tétouan, Larache, Chefchaouen, Fnidek-M'diq et Ouezzane.	Direction Régionale des Douanes et Impôts Indirects du Nord Ouest, Bd El Kendi <u>Tanger</u>
Fes	Fès, Meknès, My yaacoub, Ifrane, Sefrou, Taounate, Taza, Boulmane, Missouri, El Hajeb, Errachidia, Midelt et Khénifra.	Circonscription Douanière de Fès Av Ezzouhour, Route de Sefrou <u>Fès</u>
Rabat	Rabat, Salé, Skhirat-Temara, Kénitra, khémissat, Sidi Kacem et Sidi Slimane.	Direction Régionale des Douanes et Impôts Indirects du Centre, Immeuble la SAFT, rue Laos <u>Rabat</u>
Casablanca	Casablanca, Mohammedia, Nouasseur, Mediouna, Settat, Khouribga, Benslimane, Berrchid, El-Jadida, El Youssoufia, et Sidi Bennour.	Direction Régionale des Douanes et Impôts Indirects de Casablanca, 1, Place Mohammed V, angle, BD Rachidi et Abderrahmane Sahraoui <u>Casablanca</u>
Marrakech	Marrakech, Safi, Essaouira, Chichaoua, kalaa Essaraghna, Beni Mellal, Fkih Ben Saleh, Azilal, Ouarzazate, Zagoura, El Haouz, Erhamna et Tinghir.	Direction Régionale des Douanes et Impôts Indirects du Centre –Sud, Hay El Massira 3 Targa <u>Marrakech</u>
Agadir	Agadir, Inzegane-Ait Meloul, Chtouka-Ait Baha, Tiznit, Taroudant, Laayoune, Eddakhla, Smara, Boujdour, Guelmim, Tantan, Assa-Zag, Tata, Ousserd, Sidi Ifni, Tarfaya et Edakhla.	Direction Régionale des Douanes et Impôts Indirects d'Agadir Port Anza <u>Agadir</u>

Epreuves du concours

Le concours comporte deux épreuves écrites et une épreuve orale et ce, comme suit :

Epreuves	Durée	Coefficient
<u>Une épreuve écrite</u> : portant sur un sujet d'ordre général.	2heures	2
<u>Une épreuve écrite</u> : portant sur un sujet ou questions liés aux spécialités demandées ou emplois à exercer.	3heures	4
<u>Une épreuve orale</u> : évaluation du candidat par un jury sur les différents domaines pour juger ses capacités à exercer les fonctions liées au grade mis en compétition.	Entre 20 et 30mn	4

Seront appelés à passer l'épreuve orale, les candidats ayant une moyenne supérieure ou égale à 12/20 aux épreuves écrites. Toute note inférieure à 08/20 est considérée éliminatoire.

Les candidats admis définitivement suivront obligatoirement une formation douanière et paramilitaire (dans une des écoles militaire), avant leur affectation selon les besoins, aux différents services de l'Administration des douanes et Impôts Indirects à travers le territoire national. Ces candidats peuvent être amenés à exercer leurs fonctions d'une part, en portant l'uniforme réglementaire et l'arme de service, et d'autre part, pendant des horaires de travail différents de celles des administrations publiques.

NB :

- Les listes des candidats convoqués pour passer les épreuves écrites, orales et les résultats définitifs seront diffusées sur le Site de l'ADII (www.douane.gov.ma) et le site des emplois publics (www.emploi-public.ma) ;
- Aucune suite ne sera donnée aux dossiers parvenus hors délai prescrit et aux dossiers incomplets, ainsi à ceux ne remplissant les conditions demandées ;
- Les candidats sont priés de respecter la répartition géographique des centres de concours en fonction de leurs adresses figurant dans la CIN.